



Tripartite Industrie Construire l'avenir de l'industrie luxembourgeoise

Les syndicats conduits par l'OGBL - majoritaire dans le secteur - la fédération patronale FEDIL, le ministre de l'Economie, Franz Fayot, ainsi que le ministre du Travail, Georges Engel, se sont réunis à la demande des syndicats pour analyser la situation dans l'industrie et veiller à apporter les bonnes réponses après les deux annonces de plans de licenciements au cours des dernières semaines.

Lors de la tripartite, les représentants patronaux et le gouvernement, comme l'OGBL, ont confirmé qu'il n'y a pas de crise générale dans le secteur. L'OGBL reste néanmoins prudent et souhaite se doter des moyens pour trouver des solutions immédiates aux problèmes existants, de même qu'anticiper et faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Bien que les plans sociaux aient depuis été retirés et que le dialogue social ait pu être rétabli, il faut noter que ces entreprises ont au premier abord bafoué le droit d'information et le droit de participation des délégués du personnel. Ces points constituent des délits d'entrave qui peuvent être sanctionnés pénalement. À noter que les acteurs présents ont confirmé qu'il s'agissait d'anomalies pour le pays et le dialogue social et le maintien dans l'emploi constitue toujours l'objectif principal.

Néanmoins, l'OGBL continuera à le dénoncer et n'hésitera pas à saisir les juridictions compétentes. Lors de la réunion, l'OGBL a clairement averti les représentants des employeurs à ce sujet et a rappelé l'importance d'un bon dialogue social.

Renouer et renforcer le dialogue social

Confrontés à un contexte géopolitique incertain, renforcé par la spéculation sur les prix de l'énergie et des matières premières, une transition digitale et écologique qui s'impose à nous et une politique industrielle agressive des Américains, il est évidemment indispensable d'agir en faveur d'une politique industrielle coordonnée.

L'OGBL demande de s'inspirer du modèle américain qui soutient l'industrie dans sa transition énergétique et vise à réindustrialiser le pays en mettant l'accent sur le développement et la création d'emplois syndiqués bien rémunérés. Tout ceci n'est possible que si la voix des travailleuses et travailleurs est entendue, et que les représentants du personnel participent activement aux changements.



Dans ce contexte, les acteurs présents ont demandé et actée le renforcement de plateformes tripartites d'échange existantes entre partenaires sociaux :

- Renforcement du rôle du Comité de conjoncture avec attention particulière et périodique apportée au secteur pour anticiper les défis ;
- Convocation d'un Comité permanent de l'emploi et du travail (CPTÉ) afin d'améliorer la loi portant sur le plan de maintien dans l'emploi pour éviter le plan social ;
- Réactivation de la participation de l'ADEM devant jouer un rôle important dans les comités de suivi dans les entreprises qui sont instaurés pour accompagner les plans de maintien de l'emploi.

Responsabilité sociale des entreprises

Pour l'OGBL, une industrie d'avenir n'est possible que si les entreprises sont responsabilisées. Concrètement cela signifie que les aides, qu'elles soient sociales (préretraites, chômage partiel, remboursement des formations, etc.), ou les subventions publiques doivent intégrer des critères sociaux avec de vraies contreparties et des engagements sociaux vis-à-vis des salariés.

**L'OGBL ne soutiendra pas les chèques en blanc pour les investisseurs !
Les transitions digitales et écologiques se feront avec nous et pas sans nous !**